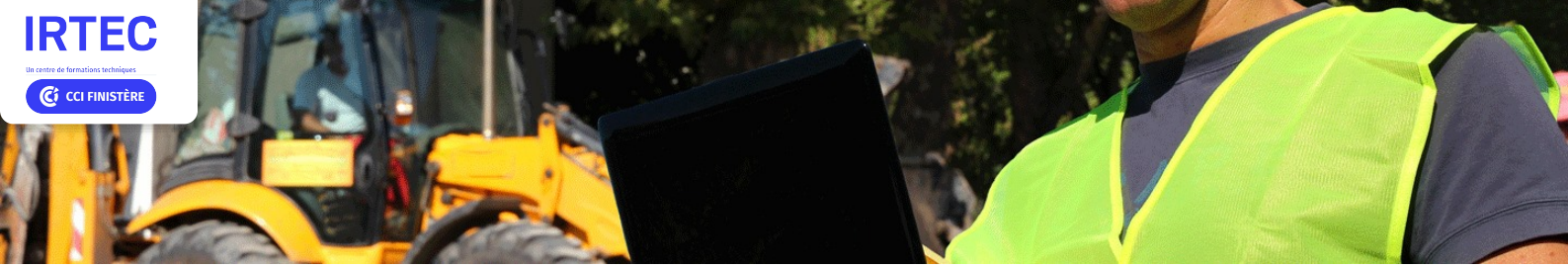

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux - AIPR Profil concepteur et encadrant

formation initiale ou recyclage

SUR-MESURE | INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

Se préparer à l'examen QCM-IPR permettant l'obtention de l'AIPR, Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux, obligatoire pour les différents personnels concevant ou encadrant des travaux à proximité des réseaux.

Programme

Réglementation

Présentation

Mise en application sous la forme de courts QCM ou de cas pratiques

Les procédures avant chantier

Formulaire de déclaration de travaux

Détection de réseaux

Cartographie des ouvrages

Lecture des indices et affleurants

Responsabilité de prise en charge

Marchés et DCE

Les procédures en cours de chantier

Opérations sur chantier

Constat d'arrêt et de sursis, constat d'endommagement des réseaux

Les compétences et responsabilités des différents intervenants

Opérateur

Encadrant

Concepteur

Maître d'ouvrage

Exploitant

Guide technique

Présentation et mode d'emploi

Entrainement sur les questions issues du questionnaire à choix multiples (QCM) contrôlant les compétences.

Passage du QCM AIPR profil encadrant ou concepteur

Les points forts de la formation

- Formation et préparation pour faciliter la réussite au test IPR à l'issue de la journée
-

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Maître d'ouvrage, maître d'œuvre intervenant en préparation ou suivi de projet de travaux, chef de chantier, conducteur de travaux intervenant en préparation administrative des travaux à proximité des réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques de toutes catégories (réseaux électriques, de gaz, de communications, d'eau potable, d'assainissement, de chaleur...)

Durée

1 Jour dont 7 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

200 € par stagiaire tarif 2025

195 € par stagiaire tarif 2024

Adresse

Quimper - IRTEC
5 rue Alice Richard,
ZI de Kerdroniou,

29000 Quimper

https://www.cci-formation-bretagne.fr/finistere

Les conditions d'admission

Prérequis
Etre encadrant de proximité ou concepteur et être familiarisé avec l'environnement informatique de base.

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques
Connaître et maîtriser la réglementation DT-DICT et le guide technique. Rapprocher le contenu réglementaire de la réforme DT-DICT des exigences de l'examen AIPR.

▶ PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations
Contrôle des connaissances théoriques et pratiques. Questionnaire à choix multiples (QCM). Conditions particulières : se munir de sa carte nationale d'identité ou de son passeport pour se présenter à l'examen.

Modalités pédagogiques
Apport théorique, exercices pratiques, entraînement sur questionnaires de préparation au test

Perspectives métiers
Entreprise travaux publics VRD Collectivité territoriale Chef d'équipe Chef de chantier Conducteur de travaux Directeur ou ingénieur de travaux

Les sessions

Quimper

- 17 septembre 2025
- 12 novembre 2025
- 15 décembre 2025

Date et mise à jour des informations : 07/01/2025

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Contacts

PRIGENT Marilyne
marilyne.prigent@bretagne-ouest.cci.bzh
IRTEC Quimper - N° SIRET 13002293200318 - N° d'activité 53290897729
5 rue Alice Richard,ZI de Kerdroniou, - 29000 Quimper
Tél. : 02.98.90.05.83 - irtec@finistere.cci.fr - https://www.cci-formation-bretagne.fr/finistere

CCI FORMATION BRETAGNE